Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260915-2026091501-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 10.09.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **quinze septembre** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 10.09.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien, Mme LE ROY Laetitia, Mme LE GOUËVEC Sylvie, conseillers délégués. M. BLOT Olivier, Mme HENRY Aurélie, M. AVRIL David, Mme LEBAS Betty, Mme LUCAS Maëva, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, M. HUET Valentin, M. FREROU Lilian, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : Mme TAQUET Virginie (pouvoir à M. BLOT Olivier), M. JERÔME Charly.

Etait absente : Mme RISSEL Alexia.

Présents : 16
Votants : 17

Monsieur BOUAISSIER Christophe a été élu secrétaire.

Objet : 2026091501- Attribution marché assurances au 01/01/2027

La consultation a été passée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur à la date de la consultation. Elle est allotie comme suit :

- Lot 1 Dommages aux biens et risques
- Lot 2 Responsabilité civile – défense recours
- Lot 3 Flotte automobile et accessoires
- Lot 4 Protection fonctionnelle et protection juridique

Prise d'effet : 01/01/2027 - durée maximale : 48 mois (un an reconductible trois fois) - résiliation annuelle au 1er janvier moyennant un préavis de 6 mois.
La date limite de remise des offres était fixée au 02/06/2026 à 12H00

Critères d'attribution des marchés :

Les critères pris en compte pour le jugement des offres sont les suivants :

- Respect des dispositions du CCAP, nature et étendue des garanties et des franchises au regard du CCTP :40 % ;
- Conditions tarifaires : 30 % ;
- Gestion et suivi des sinistres : 30 %.

Plateforme de dématérialisation : Les offres devaient être déposées sur la plateforme de dématérialisation suivante : https://marches.megalis.bretagne.bzh

Offres reçues sur la plateforme de dématérialisation :
lot 1 : SMACL et MMA
lot 2-3 et 4 : SMACL

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260915-2026091501-DE

Groupama a transmis des offres, par mail et après la date limite de dépôt. De plus, celles-ci ne répondaient pas en tous points au cahier des clauses du marché. Les offres de Groupama ne peuvent donc pas être considérées comme recevables.

Synthèse des offres :

Proposition d'attribution des lots :

Lot 1 : Dommages aux Biens
Proposition d'attribution : SMACL Assurances
Formule : Franchise 2.500 € + PSE 1 (Multirisque expositions)
Prix : 10 903,82 € / an soit 43 615,28 € sur la durée totale du marché

Lot 2 : Responsabilité Civile
Proposition d'attribution : SMACL Assurances
Formule : Offre variante, Franchise 1.000 €
Prix : 1 438,63 € / an soit 5 754,52 € sur la durée totale du marché

Lot 3 : Flotte Automobile
Proposition d'attribution : SMACL Assurances
Formule : Offre de base, Franchise 600 € + PSE 2 (Bris de machine) + PSE 3 (Auto-mission)
Prix : 4 189,9 € / an soit 16 759,6 € sur la durée totale du marché

Lot 4 Protection Fonctionnelle – Protection Juridique
Proposition d'attribution : SMACL Assurances
Formule : Offre de base + PSE PJ de la personne morale
Prix : 1.219.57 € / an soit 4.878,28 € sur la durée totale du marché

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Décide d'attribuer les lots pour le marché d'assurances au 01 janvier 2027, à SMACL Assurances comme proposés ci-dessus ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué, à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;
- Précise que les crédits seront inscrits au budget primitif 2027.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,